


DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le 
ID : 974-249740101-20260601-2026_014_BC_14-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 1 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 0

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2026_014_BC_14
Plan de financement relatif au
programme de renouvellement du
réseau d'eau potable du chemin de La
Surprise et du chemin d'Eau La
Fontaine (Commune de Saint-Leu)

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Irchad OMARJEE - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Olivier HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Henry HIPPOLYTE - M. Freddy BOYER - M. Daniel PAUSE - Mr Erick FONTAINE

Nombre de votants : 16

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

NOTA :

Le Président certifie que :

M. Eric RENE procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Karim JUHOOR procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Manon VINCELOT procuration à M. Gabriel AUBERT - Mme Huguette BELLO procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ

- la convocation a été faite le :
26 mai 2026

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
08/06/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 1 JUIN 2026

AFFAIRE N°2026 014 BC 14 : PLAN DE FINANCEMENT RELATIF AU PROGRAMME DE RENOUELEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DU CHEMIN DE LA SURPRISE ET DU CHEMIN D'EAU LA FONTAINE (COMMUNE DE SAINT-LEU)

Le Président de séance expose :

Contexte

Dans le cadre de sa compétence en matière d'eau potable, le Territoire de l'Ouest poursuit son programme pluriannuel de renouvellement et de modernisation des réseaux sur la commune de Saint-Leu.

À ce titre, des travaux sont réalisés sur les secteurs du Chemin de la Surprise et du Chemin d'Eau La Fontaine, desservis par des réseaux anciens constitués de canalisations vétustes présentant des fuites récurrentes et nécessitant des interventions régulières de maintenance.

Cette opération s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la performance du réseau, de sécurisation de l'alimentation en eau potable des usagers et de préservation durable de la ressource.

Présentation de l'opération

Les travaux en cours comprennent notamment :

- L'exécution de fouilles en tranchée sur environ 1 005 ml ;
- La pose de 792 ml de canalisation fonte DN80 ;
- La pose de 213 ml de canalisation fonte DN100 ;
- Le renouvellement de 45 branchements avec pose de nouveaux coffrets de comptage ;
- L'installation de 3 vidanges aux points bas du réseau ;
- L'installation de 4 ventouses triple fonction aux points hauts ;
- L'extension du réseau sur le Chemin de la Surprise jusqu'au chemin Roland-Garros afin d'améliorer la pression de desserte ;

- La réfection définitive de la chaussée après travaux.

La phase préparatoire de l'opération a débuté le 06 octobre 2025. Le démarrage de l'opération est intervenu le 14 novembre 2025. L'achèvement de l'opération est prévu au 2ème semestre 2026.

Plan de financement prévisionnel

Le coût total prévisionnel de l'opération est estimé à 427 351,50 € HT.

Dans le cadre du programme d'aides de l'Office de l'Eau Réunion, une demande de financement a été déposée. Celle-ci a fait l'objet d'un accord pour un montant de 213 675,75 € HT, correspondant à 50 % du montant total de l'opération (40 % de l'Office de l'Eau et 10 % du Conseil Départemental).

Le solde, soit 213 675,75 € HT, représentant 50 % du coût prévisionnel, sera financé par le Territoire de l'Ouest sur ses ressources propres via le budget annexe de l'eau potable.

	Participation Office de l'Eau (€ HT)	Participation Département (€ HT)	Reste à charge du Territoire de l'Ouest (€ HT)
Montant prévisionnel des travaux (€ HT)	427 351,50 €		
Montant des dépenses éligibles (€ HT)	427 351,50 €		
Taux de participation (€ HT)	40%	10%	50%
Montant de la participation (€ HT)	170 940,60 €	42 735,15€	213 675,75€

Objectifs poursuivis

Cette opération répond aux objectifs suivants :

- Amélioration du rendement du réseau d'eau potable ;
- Réduction des pertes par fuites ;
- Amélioration des pressions de service ;
- Renouvellement patrimonial des infrastructures ;
- Sécurisation durable de la distribution ;
- Préservation de la ressource en eau.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 21/05/2026.

A reçu un avis favorable en Commission Eau, Assainissement et GeMAPI du 12/05/2026.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **ACCEPTER l'aide financière de l'Office de l'Eau de 213 675,75 € HT dont 42 735,15 € HT correspondant à la contribution du Département;**
- **VALIDER** le plan de financement définitif de l'opération « renouvellement du réseau d'eau potable du chemin de La Surprise et du chemin d'Eau La Fontaine » ;
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au budget annexe de l'eau potable ;
- **AUTORISER** le Président à signer tout document afférent à cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président